

15ème législature

Question N° : 45483	De M. Frédéric Barbier (La République en Marche - Doubs)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >maladies	Tête d'analyse >Recrudescence des IST chez les jeunes	Analyse > Recrudescence des IST chez les jeunes.
Question publiée au JO le : 10/05/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Frédéric Barbier alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur la recrudescence des infections sexuellement transmissibles chez les jeunes. Selon les données de Santé publique France, entre 2017 et 2019, le nombre de diagnostics d'infection à la bactérie chlamydia a augmenté de près de 30 %. L'augmentation atteint même + 41 % chez les femmes de 15 ans à 24 ans et + 45 % chez les hommes de 15 ans à 29 ans. Les diagnostics de gonococcie ont quant à eux augmenté de plus de 20 % sur la même période. En outre, la baisse du nombre de cas d'infection pendant la crise sanitaire étant directement liée à la baisse du nombre de dépistages, qui n'a d'ailleurs toujours pas retrouvé son niveau d'avant-crise, les professionnels de santé craignent des dépistages tardifs et une accélération des transmissions au sein de la population. Parce que les IST sont majoritairement asymptomatiques, particulièrement chez les femmes, elles passent souvent inaperçues. Elles n'en sont pas moins dangereuses : les diagnostics tardifs sont synonymes de complications qui peuvent mener jusqu'à l'infertilité. Face à ces chiffres alarmants, il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour renforcer les actions éducatives de sensibilisation aux IST auprès de la jeunesse.